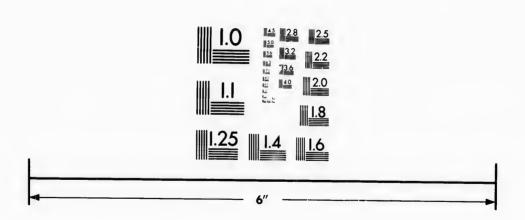


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



C 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X	16X	20×		24X		28X		32X
								TT	
his i e do	tem is filmed at s cument est filme 14	au taux de réc	atio checked bel duction indiqué 18X	ow/ ci-dessous. 22X		26X		30×	
✓	Additional comm Commentaires se		: [Printed ephen	nera) 4 p.					
	Blank leaves add appear within th have been omits il se peut que ce lors d'une restau mais, lorsque ce pas été filmées.	e text. Wheney ed from filming rtaines pages b ration apparais	er possible, the g/ planches ajoutée sent dans le tex	s te,	slips, tiss ensure the Les page obscurci- etc., ont	sues, etc. ne best po s totalem es par un été filmé a meilleur	, have be essible im ent ou pa feuillet d es à nouv	en refilm age/ Irtielleme 'errata, u eau de fa	ed to Int ne pelure
	Tight binding ma along interior ma La re liure serrée distorsion le long	argin/ peut causer de	l'ombre ou de l		Seule éd	tion avail: lition disp holly or p	onible	oscured t	oy errata
	Bound with othe Relié avec d'autr				includes Compre	supplemend du ma	entary ma tériel sup	aterial/ plémenta	ire
	Coloured plates Planches et/ou i					of print va inégale de		sion	
	Coloured ink (i.e Encre de couleur			\checkmark	Showth: Transpa	_			
	Coloured maps/ Cartes géograph	iques en coule				etached/ étachées			
	Cover title missi Le titre de couve			~	Pages d	iscoloure: écolorées	d, stained , tachetée	or foxed s ou piq	i/ uėes
	Covers restored Couverture resta				Pages re Pages re	estored ar estaurées	nd/or lam et/ou pei	inated/ liculées	
	Covers damaged Couverture endo					amaged/ ndommag			
	Coloured covers Couverture de c				_	d pages/ le couleur			
origi copy which repre	Institute has atternated on a copy available with the may be been the may alter any enduction, or which usual method of f	e for filming. For ibliographically of the images i th may significa	eatures of this vunique, n the antly change	qu' de poi une mo	Il lui a été cet exemp nt de vue image re dification t indiqués	plaire qui bibliograp produite, dans la m	de se pro sont peut phique, qu ou qui pe néthode n	curer. Le -être uni ui peuver euvent ex	s détails ques du nt modifi tiger une

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

> Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol - (meaning "CON-TINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

> Séminaire de Québec Bibliothèque

Les imeges suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de flimage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papler est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, seion le ces. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la demièro imege de chaque microfiche, selon le cas: le symbole -- signifle "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en pranant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

rrata to

pelure, a à

e

étails

s du

odifier rune Image

AU SUJET D'UNE ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII SUR LE MARIAGE CHRÉTIEN

JEAN LANGEVIN,

Par la grace de Dieu et du St. Siège Apostolique, Evêque de St. Germain de Rimouski,

An Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et aux Fidèles du diocèse.

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII glorieusement régnant vient d'adresser à tous les Evêques du monde catholique une Lettre Encyclique sur un sujet de la plus haute importance, le mariage chrétien. Dans ce moment où tant d'impies travaillent à saper ce fondement de la société domestique; où tant de libertins, esclaves de leurs passions, cherchent à ébranler les bases de la famille au moyen de leurs doctrines si pernicieuses sur l'amour libre et le divorce; quel sujet le Pasteur Suprême de l'Église pouvaitil trouver de plus digne de sa sollicitude, de plus urgent, de plus utile?

Cet enseignement si grave, si haut, si solide, vous le recevrez, Nos Chers Frères, avec la soumission et le respect que vous devez au Docteur infaillible du troupeau de Jésus-Christ; cette parole si savante et si harmonieuse à la fois, vous l'écouterez avec bonheur et avec admiration.

Dans cette Encyclique, vous remarquerez que le Souverain Pontife traite de plusieurs points qui méritent spécialement notre attention.

10. Institution divine du mariage,—d'abord dès l'origine, au paradis terrestre, puis par N. S. qui l'a élevé au rang de Sacrement. La mémoire de cette institution primitive du mariage s'était effacée chez les peuples payens ; elle s'était même altérée chez le peuple juif : mais le Sauveur a ramené la famille à sa forme première, et les Apôtres et leurs successeurs n'ont cessé d'y veiller soigneusement.

20. Droits de l'Eglise à l'égard du mariage.—C'est à son Eglise que N. S. a confié entièrement le soin de régler tout ce qui concerne les alliances chrétiennes; mais malheureusement des hommes orgueilleux, à qui pèse le joug de l'obéissance, surtout de nos jours. ont voulu soustraire le mariage à la juridiction spirirituelle, pour le placer sous le contrôle de l'Etat. Ils out méconnu le droit exclusif de l'Eglise de faire des lois sur les empêchements de mariage; et de se prononcer judiciairement sur la validité ou la nullité des unions entre chrétiens: ils n'ont pas craint d'introduire le mariage civil dans plusieurs pays, et d'attribuer faussement au pouvoir temporel la faculté, non pas seulement de régler ce qui regarde les effets civils du mariage, mais même de législater sur le lien conjugal, et aux tribunaux civils celle de se prononcer sur la validité des alliances matrimoniales, et sur le droit pour les parties de convoler à de nouvelles noces.

30. Unité et indissolubilité du mariage chrétien.

Suivant la loi chrétienne, un homme ne peut avoir plusieurs éponses à la fois, ce qui s'appelle polygamie, ni une femme avoir plusieurs maris simultanément, ce qui se désigne sous le nom de polydudrie.— De plus, un mariage validement contracté et consommé entre chrétiens ne peut être dissout par aucun ponvoir sur la terre. Si donc l'autorité ecclésiastique, dans certains cas extraordinaires, déclare que tel mariage est nul, elle décide par là même qu'il a toujours été nul, dès le commencement; en d'autres termes, qu'il n'y a jamais eu de mariage réel. —Un tel mariage validement contracté et consommé ne peut donc être dissout que par la mort de l'un des conjoints.

46. Dirorce et ses funestes conséquences.—Le divorce ne peut donc avoir lieu par rapport à un semblable mariage légitimement contracté et consommé, et si pour des causes très graves, l'Eglise permet quelque fois la séparation des époux, ceci ne peut les autoriser à contracter une antre alliance du vivant de leur conjoint.—Le Saint-Père insiste avec beaucoup de force sur les nombreux inconvénients du divorce, tant pour les époux eux-mêmes, que pour les enfants, et la société tout entière.

50. Force et bonheur que procure le Sacrement de mariage aux époux vraîment chrétiens et vertueux,— soit pour remplir fidèlement leurs devoirs importants et multipliés, soit pour supporter leurs défauts mutuels, soit enfin pour endurer patiemment les peines et les épreuves de la vie.

60. Dangers des mariages mixtes,-entre catholi-

ques et protestants. Nous espérons que la parole du Souverain Pontife auva encore plus d'efficacité que la Nôtre pour ouvrir les yeux à certains jeunes gens que la passion aveugle, et aux parents qui ne savent pas s'opposer à temps à ces unions si regrettables. Nous prions le Seigneur de faire enfin disparaître de quelques parties de Notre diocèse, particulièrement de la Gaspésie, ce véritable fléau des mariages mixtes source d'une déplorable indifférence en matière de religion.

Tous ces points, Nos Chers Frères, méritent votre plus sérieuse considération : ils vous seront développés par vos dévoués pasteurs selon les besòins de chaque lieu. Puissiez-vous tous profiter de ces enseignements tombés de si haut, et vous rendre de plus en plus dignes de la bénédiction que vous accorde le Saint Père, Vicaire de Jésus-Christ!

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône le premier dimanche après sa réception, ainsi que l'Encyclique du Souverain Pontife, qui pourra être divisée en plusieurs parties.

Donné à St. Germain de Rimouski, en notre demeure épiscopale, sous notre seing et sceau, et le contre seing de notre assistant-secrétaire, le vingthuit mars, lête de Pâques, mil huit cent quatre-vingt.

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski

Par Monseigneur,
PERCY ALFRED PHILLIPS, Ptre
Ast. Secrétaire.

